

	OU APPOSEZ VOTRE VIGNETTE ICI
E-mail:	
Je soussigné(e) déclare que par suite d	
	□ congé de paternité □ congé d'adoption
la personne susnommée avait cessé le	e: 🗆 travail 🗆 chômage depuis le://
a repris celui-ci depuis le ://	/
ne doit pas faire l'objet de la prése	e cadre d'une autorisation du médecin-conseil de la mutualité inte déclaration mais, l'assuré doit en faire la demande écrite au u moins 1 jour ouvrable avant la reprise. Par contre, le certificat ite obligatoire (délai de déclaration de 2 jours).
justificatif d'incapacité partielle res	3
justificatif d'incapacité partielle res Certifié sincère et véritable, le//	Identité de l'employeur ou du bureau de chômage : (Cachet et signature indispensables)
Certifié sincère et véritable,	Identité de l'employeur ou du bureau de chômage :
Certifié sincère et véritable,	Identité de l'employeur ou du bureau de chômage :

My Mutualia Pour un traitement plus rapide, renvoyez-nous ce formulaire dûment complété via l'onglet «envoyer un document» de notre guichet en ligne «My Mutualia». Dans ce cas, l'original n'est plus nécessaire.

Conformément au Règlement Européen du 27 avril 2016 sur la Protection des Données (« RGPD »), nous vous informons que nous traitons vos données dans le cadre de notre mission de participation à l'exécution de l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, sous la responsabilité de l'UNMN (l'Union nationale des mutualités neutres), responsable du traitement pour les matières fédérales et des SMR des mutualités neutres, responsables de traitement pour les matières régionalisées. Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à consulter notre déclaration vie privée ou à nous contacter à info@mutualia.be.

SIÈGE ADMINISTRATIF Place Verte, 41

4800 Verviers Tél. 087 31 34 45 SIÈGE SOCIAL

Bd Brand Whitlock, 87/93 bte 4 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél. 02/733 97 40

info@mutualia.be www.mutualia.be BE47 3480 0300 8680